


Procédure file

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	2015/0903(NLE)	Procédure terminée
Autorité bancaire européenne (ABE): prolongation du mandat du président Voir aussi 2009/0142(COD)		
Sujet 8.40.08 Agences et organes de l'Union		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	 GUALTIERI Roberto	17/11/2015
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux	Commissaire HILL Jonathan	

Evénements clés			
08/09/2015	Publication de la proposition législative	N8-0078/2015	
26/10/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/12/2015	Vote en commission		
01/12/2015	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0347/2015	
16/12/2015	Résultat du vote au parlement		
16/12/2015	Décision du Parlement	T8-0450/2015	Résumé
21/12/2015	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
21/12/2015	Fin de la procédure au Parlement		
24/11/2017	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	

Référence de procédure	2015/0903(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
	Voir aussi 2009/0142(COD)
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/04786

Portail de documentation

Document de base législatif		N8-0078/2015	08/09/2015	EC	
Projet de rapport de la commission		PE571.710	17/11/2015	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0347/2015	01/12/2015	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0450/2015	16/12/2015	EP	Résumé

Acte final

52015DP0450
[JO C 399 24.11.2017, p. 0237](#)

Autorité bancaire européenne (ABE): prolongation du mandat du président

Le Parlement européen a approuvé, par 532 voix pour, 101 contre et 55 abstentions, la proposition de renouvellement du mandat de Andrea Enria en tant que président de [l'Autorité bancaire européenne](#) (ABE) pour cinq ans.

Pour rappel, le 8 septembre 2015, le conseil des autorités de surveillance de l'ABE a proposé de renouveler le mandat de Andrea Enria, président en exercice de l'ABE, pour cinq ans et a informé le Parlement européen en conséquence.

Le 17 novembre 2015, la commission des affaires économiques et monétaires a procédé à une audition de Andrea Enria au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire puis a répondu aux questions des membres de la commission.